



Table des matières

- Le Mot du Président p.1
- Quelques publications p.1
- Le IXème colloque de l'AICLF p.2
- La Revue Criminologie p.3
- Le Centre d'Etude de la Police p.3
- Le Réseau Inter-universitaire de la Prévention p.3
- Les bourses doctorales du C.I.C.C. p.4
- DESS Sécurité, Police et Société p.4
- DES en Criminologie p.5
- D'autres publications p.5
- Témoignage p.6
- Bulletin d'adhésion p.6

Quelques publications

- *En quête de sécurité, causes de la délinquance et nouvelles réponses*, ouvrage collectif, sous la direction de Sébastien Roché, Editions Armand Colin, 2003.
- BROCHU S., CANDIDO D., COUSINEAU M.-M. (Ed.), *Drugs and Crime. Deviant Pathways*, Ashgate Publishing Limited, Hampshire, England, 2002.
- BRODEUR J.-P., *Les visages de la police - Pratiques et perceptions*, Les presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2003.
- BRODEUR J.-P., GILL P., TOLLBORG D. (Ed.), *Internal Security Services in Contemporary Europe*, Ashgate Publishing Limited, Hampshire, England, 2003.
- CARIO R., *Victime : du traumatisme à la restauration*, Sciences criminelles, L'Harmattan, Paris, 2002.
- CASONI D., BRUNET L., *La psychocriminologie - Apports psychanalytiques et applications cliniques*, Les presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2003.
- FOURNIER M., COUSINEAU M.-M., *Jeunes filles affiliées aux gangs de rue à Montréal : Cheminement et expériences*, Cahier no 39, 2003.

Le Mot du Président



Ces «Echos de l'AICLF» veulent être un signe tangible que l'association continue d'exister entre deux congrès en essayant de fournir quelques informations et opinions que les membres voudraient communiquer. Bien entendu, le prochain congrès à Agen organisé par nos collègues du sud-ouest, à savoir l'Ecole de l'Administration Pénitentiaire, de l'Université de Toulouse et de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, est l'objectif prioritaire de notre association et est déjà en point de mire puisqu'il se déroulera les 10, 11 et 12 mai 2004.

Vous trouverez des informations à ce sujet dans ces «Echos» et l'occasion sera belle de renforcer l'image d'une criminologie francophone bien insérée dans les réalités socio-politiques du moment. Un des buts de ce congrès sera certainement de montrer au monde politique français que la recherche en criminologie est plus qu'un amusement académique mais est un fertilisateur de l'action. Dans tous les pays, il faut certainement continuer sans cesse de défendre cette idée car nous sommes encore loin de pouvoir nous asseoir sur nos lauriers d'une criminologie universellement reconnue de nécessité publique. C'est pour cela que les congrès de l'AICLF se veulent ouverts autant aux praticiens qu'aux universitaires et chercheurs et qu'il est de l'intérêt de tous que les champs et les acteurs se rencontrent. C'est pour cela aussi que, lorsque nous avons été contactés par l'*American Society of Criminology* pour participer, avec d'autres associations, en tant que co-organisateurs du congrès qu'ils veulent tenir à Paris les 14, 15 et 16 mai 2004, nous avons accepté avec plaisir. Depuis lors, nous avons constaté que la *Société française de Criminologie* s'est mobilisée pour participer très activement à ce congrès.

Je pense que nous devons faire de même et proposer des contributions significatives lors du congrès de Paris (j'attends vos propositions d'abstracts directement à mon attention : mborn@ulg.ac.be).

C'est afin de permettre au plus grand nombre, et en particulier pour faciliter le voyage de nos collègues québécois, que nous avons opté pour que le congrès AICLF d'Agen précède tout juste le congrès de Paris. Au-delà des informations sur les congrès ou réunions, cet «écho» essaiera de nous faire mieux connaître les uns les autres. Ceci s'avère moins facile qu'il n'y paraît car comment parler de l'un ou de l'autre sans choquer les susceptibilités et blesser le narcissisme de ceux dont on ne parlerait pas. Nous avons tous à reconnaître que la blessure narcissique est celle qui est la plus fréquente dans nos métiers. Aussi, c'est tout naturellement que je voudrais inviter chacun à envoyer les informations le concernant qu'il voudrait transmettre aux autres et à ne pas se sentir blessé si des oublis ou des erreurs peuvent survenir dans ce genre d'information. Ainsi, dans ce numéro, quelques expériences particulières seront brièvement présentées afin d'ouvrir la porte à d'autres présentations soit d'équipes, de centres ou de personnes membres de l'AICLF. Une rubrique sera également consacrée à l'enseignement de la criminologie et aux étudiants car il nous semble que c'est peut-être la deuxième mission essentielle de l'AICLF : de promouvoir une formation solide et complète de la criminologie dans les pays francophones. Nous pourrions ainsi consolider et étendre la reconnaissance professionnelle des diplômés en criminologie dans les divers pays et en particulier les pays où cette profession n'est pas encore reconnue comme telle.

Pour atteindre ces divers objectifs, on ne pourra s'empêcher de vous proposer un bulletin d'adhésion à l'AICLF!

Ainsi, je me réjouis de la parution de ces «Echos», fruits du travail d'une petite équipe efficace que je remercie vivement et je souhaite recevoir le plus d'e-mails possible du type «ok, bien reçu» en réaction ne fût-ce pour tout simplement savoir que vous avez reçu ce bulletin et au moins avez lu cette phrase.

Michel Born
Professeur
Président Ecole de Criminologie, ULG
Université de Liège

**IXème COLLOQUE DE
L'ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES CRIMINOLOGUES DE LANGUE FRANCAISE (AICLF)**

Du 9 au 11 mai 2004

AGEN, Ecole nationale d'administration pénitentiaire

**THEME : « LE PHENOMENE CRIMINEL :
NOUVELLES QUESTIONS ? NOUVELLES REPONSES »**

Si la science criminologique se consacre à l'étude du phénomène criminel, elle se construit par l'apport de champs disciplinaires divers et de pratiques diversifiées qui, tout en constituant sa richesse, révèlent également la dispersion des savoirs et savoirs faire sur ce champ. Les travaux dans le champ criminologique sont aujourd'hui en plein développement, en donnant lieu à des recherches et pratiques innovantes et créatrices, qui souffrent néanmoins d'un manque d'espace pour la communication et le partage de ces connaissances. L'association internationale des criminologues de langue française (AICLF), en organisant un colloque tous les deux ans, favorise les relations et échangent entre chercheurs, universitaires et praticiens.

L'objectif du IXème colloque de l'AICLF est d'interroger les stratégies innovantes face au phénomène criminel en privilégiant trois axes dans lesquels se déploient des théories et des pratiques concurrentielles :

- l'organisation des politiques de sécurité
- la sanction du crime
- la restauration de la victime

Il s'agira de mettre en évidence de nouvelles configurations en partant des polarisations qui traversent le champ criminologique : privé/public, répression/prévention, central/local, éclatement/globalisation, peines/soins, neutralisation/réinsertion...

Chacun des axes fera l'objet d'une conférence plénière et d'ateliers thématiques. L'appel à communication sera lancé en juin prochain.

Les propositions de communication, présentées sous la forme d'un résumé de l'intervention d'environ 5000 caractères, doivent être envoyées pour le **15 octobre au plus tard**, à l'adresse suivante :

Comité Scientifique :

Michel Born (Président de l'AICLF – Université de Liège), Carine Brenac (ENAP), Robert Cario (Université de Pau), François Courtine (ENAP), Sylvie Courtine (ENAP), François Dieu (IEP de Toulouse), André Lemaître (Université de Liège), F. Loubet Del Bayle (IEP de Toulouse), Paul Mbanzoulou (Université de Pau), Valérie Moulin (ENAP), Denis Salas (Ecole Nationale de la Magistrature), Marie-Jean Sauret (Université de Toulouse), Rémy Siret (ENAP), Marc Renneville (ENAP).

Secrétariat du colloque

ENAP - DRD
Carine BRENAC
440, avenue Michel Serres
BP 28
47916 Agen Cedex 9
FRANCE

☎ (335) 53 98 90 90

✉ (335) 53 98 91 73

Carine.Brenac@justice.fr

Des nouvelles de la Revue Criminologie

POLICE ET PRÉVENTION: ÉVALUATION ET ANALYSE D'IMPACT

Volume 36, No 1 (printemps 2003)

Sous la direction de Pierre Tremblay

TABLE DES MATIÈRES

À la recherche d'une évaluation «pauvre»: Jean-Paul Brodeur

Effets préventifs, effets dissuasifs : analyse d'impact d'une opération policière de prévention des cambriolages : Mathieu Charest

Évaluation des impacts d'une «gestion de crise»: Frédéric Lemieux

La vidéosurveillance, une réponse efficace à la criminalité?: Eric Heilmann

Évaluer ce que fait la police : l'exemple australien : Benoît Dupont

Comment évaluer l'impact du travail des policiers de proximité?: Frédéric Ocqueteau

Politiques locales de sécurité françaises, vues d'Amérique... : Anne Wyvekens

Hors thème

Fratricide et sororicide : synthèse de la littérature : Jacques D. Marleau

Le taux de placement des jeunes en institution : l'écart entre la Belgique et le Québec : Lucie Lemonde

DERNIÈRE PARUTION :

FEMMES ET ENFERMEMENT AU CANADA : UNE DÉCENNIE DE RÉFORMES
(Vol 35, no 2, automne 2002) sous la direction de Sylvie Frigon

**PROCHAINE PARUTION:
LE CONSTRUIT DE L'ETHNICITÉ EN CRIMINOLOGIE**
(Vol. 36, no 2, automne 2003) sous la direction de Mylène Jaccoud

Secrétariat de rédaction

Courriel :

revuecriminolo@cicc.umontreal.ca

Le Centre d'Etudes sur la Police (CEP)

Voici tout juste un an, des chercheurs des universités francophones de Belgique et des représentants du monde policier se réunissaient avec la volonté de créer un centre d'études relatif à la question policière. Quelques mois plus tard, le Centre d'Etudes sur la Police voyait le jour, rejoignant son homologue flamand — le *Centrum voor politiestudies* — né dix ans auparavant.

Inspirée par les expériences menées au sein de divers pays (tel le *CERP* en France), cette association indépendante a pour objectif de promouvoir les études scientifiques et la réflexion sur la police. Elle se veut être un espace de dialogues et d'échanges entre les mondes policiers et académiques, deux univers qui se côtoient sans pour autant toujours partager leurs ressources à bon escient.

En créant pareil interface, l'ambition des membres fondateurs était d'amener tous les acteurs potentiels de la sécurité autour d'une même table. Les écoles provinciales de police, la police intégrée, l'Institut National de

Criminologie et de Criminalistique (INCC), le Centre pour l'Égalité des Chances et les facultés universitaires concernées constituent autant de partenaires dans une démarche de réflexion et de perspective par rapport à la fonction sécuritaire.

La concrétisation des objectifs de l'association s'appuie notamment sur l'organisation de journées d'études, de colloques, de séminaires, de cycles de formation de niveau universitaire relatifs aux questions policières ainsi que sur la diffusion de ces études et réflexions par divers moyens.

La séance inaugurale de ce centre d'études s'est déroulée au Parlement le 15 avril dernier avec pour thème « *Etudier la police : une nécessité démocratique* ». On y soulignera l'intervention remarquée de Jean-Paul Brodeur qui avait aimablement accepté de répondre à l'invitation de cette association à l'avenir que l'on espère prometteur.

Personne contact : Vincent SERON,
Assistant au Service de Criminologie
de l'Université de Liège
Administrateur au CEP
vseron@ulg.ac.be

Le Réseau Inter-universitaire de la Prévention

Le *Réseau Inter-universitaire sur la Prévention* (RIP) réunit des chercheurs membres du groupe de contact du FNRS sur la prévention de la criminalité et des collègues flamands désireux d'échanger leurs résultats de recherche et de structurer collectivement leur entreprise de communication scientifique.

Le RIP est un réseau de chercheurs qui s'impliquent et non un réseau de représentants institutionnels. Il constitue un forum d'échanges et d'expériences relatifs à la prévention de la criminalité.

Depuis sa création, les participants au réseau s'étaient fixé pour objectif d'organiser une journée d'études de dimension fédérale destinée à clarifier les enjeux et l'évaluation de la politique de prévention et de sécurité promue en Belgique. Cette journée a eu lieu le 28 mars 2003 à Bruxelles. (Publication des Actes à venir)

KAMINSKI D., GORIS P. (Ed.), *Prévention et politique de sécurité arc-en-ciel*, Réseau Inter-universitaire de la Prévention, Actes de la journée d'études du 28 mars 2003 (à paraître).

Personne contact : alemaitre@ulg.ac.be

Le Centre international de criminologie comparée (CICC) de l'Université de Montréal a octroyé trois bourses postdoctorales pour l'année 2003.

Thierry NOOTENS, chercheur au Département d'Histoire de l'UQAM développera le projet qui s'intitule « *Les fils incapables : déviances des héritiers de familles bourgeoises au Canada, 1850-1950* ».

Isabelle BARTKOWIAK du Centre d'études urbaines dans le monde anglophone, Université de la Sorbonne, Paris, sous la supervision de Mylène Jaccoud. Son projet de recherche intitulé « *Justice réparatrice : Étude comparative de son élaboration et son application selon les représentations sociales et les contextes politico-historiques de la France, du Royaume-Uni, des États-Unis et du Canada* »,

Gilles CHANTRAINE, de l'Institut fédératif de recherche sur les économies et les sociétés industrielles (IFRESI), Université de Lille, France, dont le projet : « *Approches de la prison : rationalités pénales, droit(s) et critiques sociales* » est encadré par Pierre Landreville et Marion Vachet

Le Centre international de criminologie comparée (CICC) de l'Université de Montréal offre deux bourses postdoctorales* (ca \$25,000 par an)

Le projet proposé dans le cadre du stage post doctoral doit s'inscrire dans l'une ou l'autre des huit unités de recherche du CICC, soit **Criminalité et sécurité intérieure Délinquance sexuelle Histoire du contrôle pénal Jeunes en difficulté Minorités Autochtones et système pénal Politiques et pratiques pénales Drogues : politiques et interventions Victimologie et justice réparatrice**

Une priorité sera accordée aux candidats provenant d'une autre université.
Le stage postdoctoral se déroulera de janvier à décembre 2004.

LES CANDIDATS DOIVENT FAIRE PARVENIR LEUR DOSSIER AU CICC AVANT LE 30 JUIN 2003. LA DÉCISION FINALE SERA PRISE EN SEPTEMBRE 2003.

Renseignements pratiques

Centre international de criminologie comparée, Université de Montréal
www.cicc.umontreal.ca

Case postale 6128, Succ. Centre-ville
Montréal, Québec
H3C 3J7, Canada

Courriel : cicc@umontreal.ca
Téléphone: (514) 343-7065
Télécopieur : (514) 343-2269

* *Malgré ce que pourrait suggérer son titre, la recherche comparative ne constitue pas une exigence.*

DESS Sécurité, Police et Société

Responsable : François DIEU, Maître de conférences (UTI)

Créé en 1995, le DESS Sécurité, Police et Société est une formation spécialisée et pluridisciplinaire dans le domaine de la sécurité intérieure. Le Centre d'Études et de Recherches sur la Police (CERP) est étroitement associé à son fonctionnement. Abordant d'un point de vue théorique et pratique la fonction policière, les politiques publiques de sécurité et les principaux aspects des problèmes de déviance et d'insécurité, ce diplôme répond aux besoins de formation initiale et continue des cadres de la sécurité publique et privée.

Les enseignements, assurés par des universitaires et des chercheurs de toutes les disciplines des sciences sociales, sont complétés par la participation d'experts et de professionnels. Cette formation entretient également des relations privilégiées avec diverses institutions étrangères dans le domaine de la criminologie, de la sécurité et de la justice. Ainsi, des conventions de coopération et d'échanges signés avec le John Jay College of Criminal Justice de l'Université de New York et l'École de Criminologie de l'Université de Montréal offrent notamment la possibilité aux étudiants de poursuivre leur cursus dans ces établissements de réputation internationale.

Cette formation s'adresse aux titulaires d'une maîtrise en science politique, en sociologie, en droit ou en AES, ou de tout diplôme, titre ou acquis professionnel, jugés suffisants par une commission d'équivalence. Ce diplôme est également ouvert aux professionnels dans le cadre de la formation continue et peut être proposé par correspondance (documents photocopiés, suivi individualisé et journées de formation). La sélection s'effectue au vu de l'ensemble du dossier et, éventuellement, d'un entretien avec le responsable du DESS.

Ce DESS ouvre des perspectives professionnelles dans trois domaines :

- un complément de formation pour la préparation des concours de recrutement des métiers de la sécurité (police, gendarmerie, justice...);

- une spécialisation dans les domaines des politiques publiques de sécurité susceptibles de répondre aux besoins des collectivités locales pour leurs actions en matière de prévention de délinquance, de politique de la ville et de mise en place des contrats locaux de sécurité ;
- une sensibilisation à la sécurité-sûreté des entreprises, qu'il s'agisse de la protection du patrimoine industriel, des activités de gardiennage et des mesures de sécurité des entreprises accueillant du public.

Renseignements complémentaires : <http://www.univ-tlse1.fr/formation/DESS/DESS-SecuritePolice.html>

D.E.S. (Diplôme d'Etudes Spécialisées) en Criminologie Université de Liège

L'Ecole de Criminologie de l'Université de Liège offre, depuis plusieurs années, un diplôme de troisième cycle intitulé **D.E.S. (Diplôme d'Etudes Spécialisées) en Criminologie**. Ce diplôme comprend trois orientations :

- Une **orientation généraliste "criminologie"** destinée à compléter une formation universitaire par une meilleure connaissance du phénomène criminel et de la délinquance et est susceptible d'intéresser magistrats, avocats, médecins, psychologues, sociologues ou directeurs d'écoles, d'hôpitaux, etc.
- Une **orientation "criminalité des organisations"** qui constitue une formation spécialisée dans la compréhension globale de phénomènes tels les scandales financiers, les activités mafieuses et la criminalité des organisations armées, par le biais d'une approche criminologique multidisciplinaire.
- Une **orientation "Sécurité urbaine"** qui vise à former notamment les responsables des villes aux nouvelles méthodes de gouvernement de la sécurité urbaine.

Ce diplôme est **accessible à tous les titulaires d'un diplôme universitaire de 2^{ème} cycle**. Il fait l'objet d'une année d'études qui peut, toutefois, être étalée sur trois ans.

L'étudiant peut effectuer un séjour d'études d'un semestre dans une autre université européenne ou à l'Ecole de Criminologie de l'Université de Montréal. Les cours suivis dans l'université d'accueil pour lesquels le jury a donné son accord sont comptabilisés dans le programme d'études. Avec l'accord du Bureau de l'Ecole, l'étudiant peut effectuer un stage qui sera valorisé dans son programme de cours pour un maximum de 60h.

Le programme de cours est accessible à l'adresse suivante :

<http://www.ulg.ac.be/aacad/prog-cours/droit/FDRHome.html#Crimino>

Renseignements :

Ecole de Criminologie
Université de Liège
Bld du Rectorat B33
4000 Liège (Sart Tilman)
Tél : +32 (0)4 366 22 73
Fax : +32(0)4 366 29 88

E-mail : Ecole.Criminologie@ulg.ac.be

La dernière parution de la Collection des Cahiers de Recherches Criminologiques du Centre International de Criminologie Comparée

Cahier no 39, 2003

JEUNES FILLES AFFILIÉES AUX GANGS DE RUE À MONTRÉAL : CHEMINEMENTS ET EXPÉRIENCES

Michèle Fournier, Marie-Marthe Cousineau (165 p.)

La littérature portant sur les gangs de rue semble s'être accrue de façon considérable depuis les deux dernières décennies. Toutefois, malgré l'abondance des recherches qui se sont intéressées à ce phénomène, nous constatons que les écrits scientifiques portant sur la présence et le vécu des filles au sein de ces regroupements se font rares. C'est ainsi que dans le cadre de cette étude, treize entrevues à tendance non directive ont été réalisées auprès d'adolescentes affiliées à un gang de rue, afin de connaître et de comprendre l'expérience qu'elles y vivent, ou qu'elles y ont vécu. Ces entretiens permettent de comprendre le cheminement qui mène à l'affiliation à un gang, de connaître l'expérience qui est vécue au sein du gang et de comprendre la façon dont se déroule le processus de désaffiliation. Ce rapport de recherche n'a pas la prétention de présenter toutes les dimensions associées à ce phénomène. Toutefois, il permet de mettre en lumière ce qui est, et qui a été vécu par les jeunes filles interrogées et montre que l'expérience de celles-ci mérite que l'on s'y attarde. Déjà, à partir de ces quelques récits généreusement racontés, des pistes d'intervention peuvent être envisagées.

Vous pouvez commander cet ouvrage au coût de 22\$ CAN :

Centre international de criminologie comparée
Université de Montréal
Case postale 6128, Succursale Centre-ville
Montréal, Québec, H3C 3J7, Canada
Tél.: 514-343-7065
Fax.: 514-343-2269
Courriel: nicole.pinsonneault@umontreal.ca
Site web: www.cicc.umontreal.ca

Témoignage ...

« Je suis revenue le 4 juin dernier à Montréal, après avoir passé cinq mois dans la ville de Liège, en Belgique, et ce, grâce aux ententes bilatérales existant entre l'École de Criminologie de l'Université de Liège et l'École de Criminologie de Montréal.

Comment ai-je trouvé mon expérience? Magnifique et remplie de découvertes. Jamais je ne l'ai trouvée facile cependant. Je n'avais pas imaginé que j'y vivrais une criminologie et une méthode d'enseignement si différentes de ce que je connaissais à Montréal. S'habituer aux valves, à la méthode d'enseignement, faire réagir mes collègues et mes professeurs par ma pensée très « nord américaine », m'habituer à une structure différente... Toutes ces choses ont constitué des défis. Le pire: les évaluations. Combien de jours suis-je restée dans ma petite chambre à étudier en fin de session pour des types d'examens qui m'étaient presque inconnus et qui me terrorisaient? Les personnes, par chance, ont toutes été aimables et disponibles pour nous. Je les en remercie.

Plusieurs personnes m'ont demandé quelle était la meilleure criminologie. Après réflexion, elles sont si différentes qu'elles ne peuvent être comparées. Les deux comportent des richesses qui gagneraient à être partagées encore davantage. Elles se complètent si bien. »

En terminant, j'aimerais simplement dire combien ce type d'expérience est enrichissant. Pour le peu qu'on s'en donne la peine, cela permet de confronter ses idées et de s'ouvrir à des points de vue différents. Je conseille, et même je souhaite, à tous ce genre de confrontations.

Valérie Lavoie
Étudiante
École de Criminologie de Montréal

BULLETIN D'ADHÉSION **Association internationale des** **criminologues de langue française**

Nom :

Prénom :

Fonction :

Institution :

Adresse privée :

Pays :

Téléphone :

Fax :

Adresse électronique :

Date et signature :

Bulletin à renvoyer à
AICLF, Université de Liège, Ecole de Criminologie,
Bld du Rectorat B33, 4000 Liège (Sart Tilman),
Belgique.

Fax : + 32 4 366 29 88

A la réception de votre inscription, une facture couvrant les frais de cotisation (40 Euros) vous sera adressée.

La Newsletter ...

Editeur Responsable : Michel BORN
Université de Liège
Bd du Rectorat, 3 Bât. B33
4000 – Liège
Belgique

Rédacteur en chef : Christine DELHAYE
Mise en page : Lionel HOUGARDY

Vos remarques et suggestions sont les bienvenues à l'adresse suivante :
Ecole.Criminologie@ulg.ac.be